



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DU CONSEIL GENERAL DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Madame la Maire  
3, place Henri IV  
60300 Senlis

Courriel : [ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

([mairie@ville-senlis.fr](mailto:mairie@ville-senlis.fr))  
([henninot.a@ville-senlis.fr](mailto:henninot.a@ville-senlis.fr))

Lille, le 14 juin 2022

Objet : Information relative à l'absence d'observations émises dans le délai par l'Autorité environnementale, suite à la consultation relative au projet de modification des zones de circulation des camions au parc d'activités logistiques sur la commune de Senlis (Oise)

N° d'enregistrement Garance : 2022-6202

Madame la Maire,

Vous avez saisi le 11 avril l'autorité environnementale pour avis sur le projet cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'a été formellement produit dans le délai de deux mois suivant la saisine.

Le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet. Il sera joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe des Hauts-de-France.

Veillez agréer, Madame la Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale  
Hauts-de-France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de l'Oise  
DREAL Hauts-de-France